

## Compte-rendu du conseil d'école du 18 mars 2019

Présents : M. Bougeard, adjoint au maire - Mme Guido, directrice - Mmes Desvaux, Frétey et Verrier, MM. Bonnaire, Frémont et Matis, professeurs des écoles - Mmes Arnaud, Bouvrais, Colombo, MM. Lemoine et Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Grison, représentante des parents d'élèves.

### Ordre du jour :

- Approbation du règlement intérieur
- Présentation de la charte de la Laïcité
- Effectifs de l'école
- Inscriptions des enfants de moins de deux ans et demi
- Présentation des projets pédagogiques
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école
- Travaux, matériel, investissements

### **1- Approbation du règlement intérieur**

Aucune modification n'a été apportée.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et est affiché dans le hall. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

### **2- Présentation de la Charte de la Laïcité**

La charte de la laïcité expliquée aux enfants distribuée aux parents par le biais des cahiers en début d'année est présentée au conseil d'école.

### **3- Projets pédagogiques**

**Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2016-2020).**

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

**AXE 1 : AMELIORER l'expression orale et écrite des élèves.**

**AXE 2 : FAVORISER la réussite dans des situations de recherche.**

De plus, trois parcours ont été déterminés :

**Parcours éducation artistique et culturelle**

**Parcours citoyen**

**Parcours numérique**

### Projets qui ont été menés :

- **Conseil d'enfants** (Parcours citoyen) : élémentaire
- **Spectacle Bruno** (Parcours éducation artistique et culturelle) - Les 5 sens : Maternelle + CP/CE1
- **Piscine** : tous les CP, CE1 et CE2 de l'école.
- **Musée des Beaux Arts à Rennes** (Parcours éducation artistique et culturelle) : MS, GS et CP/CE1
- **Permis piéton CE2/CM1** de Mme Verrier et CM1 de Mme Guido (parcours citoyen)
- **Permis internet CM2** (Parcours numérique et citoyen) avec M. Frémont
- **Commémoration du 11 novembre 1918** (Parcours citoyen) : toute l'école. Les oeuvres sont toujours exposées dans la mairie.
- **Médiathèque - animation sur le conte** : le 1<sup>er</sup> février pour toutes les classes de l'élémentaire.

### Plevenon CE1 et CE2 (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique)

Les 36 élèves de CE1 et CE2 partiront à Plévenon les 23-24-25 avril 2018. Ils séjourneront au centre PEP.

Au programme : découverte du milieu marin, milieu naturel, écosystèmes, patrimoine naturel et culturel (visite de Fort Lalatte), veillées...

Les enseignants M. Bonnaire et M. Matis les accompagneront ainsi que Alice Aubert (maman d'Anna) et Delphine Truffaut (maman de Gabin).

Vente de gâteaux tous les vendredis soirs pour aider à financer le séjour.

Budget : 185€ par enfant. La mairie verse une subvention de 50€, l'APE 60€, l'OCCE 15€ par enfant. Reste à la charge des familles 60€.

M. Matis participant à la sortie, une organisation au sein de l'école a été prévue pour accueillir sa classe. Stéphanie Desvaux prendra la classe de François Matis ainsi que ses propres PS. Les GS iront passer leur matinée en élémentaire : un jour en CP/CE1 (liaison vers le CP) et l'autre jour en CE2/CM1. Les CM1 de Mme Verrier préparent des ateliers pour les GS autour du projet commun sur les contes. L'après-midi, Mme Desvaux aura toute la maternelle et sera aidée des deux ATSEM.

### Sortie maternelle - Paimpont - 25 juin

Deux ateliers organisés par l'office du tourisme de Brocéliande :

- atelier confection de marionnettes le matin
- balade contée l'après-midi

### Sortie CP/CE1 - Montmuran - 11 juin

Animation avec personnes costumées, action du Pont-Levis, visite des souterrains

En fonction du temps, il y aura une promenade autour du château.

### Sortie CM1 et CM2 - Rennes - 4 juin - liens avec le programme de géographie, histoire et sciences

Les CE2 de Mme Verrier seront accueillis par M. Bonnaire.

Les CM1 et CM2 de l'école seront accompagnés de Mmes Verrier et Guido et de M.

Frémont. Ils se rendront à la gare de Montauban en car puis prendront le train jusqu'à Rennes. Ils utiliseront aussi le métro.

Sur place, ils feront un rallye histoire organisé par l'office du tourisme de Rennes le matin et assisteront à une séance sur le système solaire au Planétarium.

### **Projet Maison de la Rance - CE2/CM1 - Thème : la protection de l'eau**

26 mars : visite de Médréac sur ce thème.

13 mai : journée : randonnée autour du Néal, découverte des caractéristiques d'un ruisseau

28 mai : après-midi bilan

### **Visite de la boulangerie - PS-GS - 26 avril après-midi**

### **Visite de la caserne - PS-GS - en mai (date à fixer)**

### **Projet artistique pour tous les élèves de maternelle**

La compagnie ARTAMUSE interviendra dans l'école avec les deux classes de maternelle, 3 fois 1h par classe au mois de mai. Au cours de ces interventions qui ont pour support la création du spectacle « OUELO », créé par Jacques Miossec et Marie-Clarie Henot, les enfants travailleront autour des percussions, des instruments de musique et apprendront la chanson finale du spectacle.

Les enfants assisteront ensuite à la représentation du spectacle le **23 ou 24 mai** à la salle des fêtes de St M'Hervon. Ce projet est financé par la Communauté de Commune de St Méen-Montauban.

### **Liaison CM2-6ème - jeudi 16 mai**

Mme Verrier accueillera les CM1 de Mme Guido dans sa classe.

Les CM2 se rendront au collège pour travailler avec les 6ème sur le rallye des Incorruptibles. Il est prévu qu'ils puissent y passer la journée et manger au self.

### **Inscription restaurant scolaire**

Nous rappelons aux parents qu'ils doivent désinscrire leur enfant lorsqu'il y a une sortie prévue à la journée au moins une semaine à l'avance.

## **4- Effectifs de l'école**

Les effectifs sont actuellement de 136 élèves, répartis en 6 classes. 18 TPS-PS-MS (2 TPS/ 6 PS/ 10 MS avec M. Matis), 19 PS-GS (8 PS/ 11 GS avec Mme Desvaux), 26 CP-CE1 (20 CP/6 CE1 avec Mme Fretey), 23 CE1-CE2 (11 CE1/ 12 CE2 avec M. Bonnaire), 25 CE2-CM1 (6 CE2/ 19 CM1 avec Mme Verrier), 25 CM1-CM2 (6 CM1/ 19 CM2 avec Mme Guido et M. Frémont). Il y a donc 37 élèves de maternelle et 99 élèves d'élémentaire.

**Rentrée septembre 2019 : fermeture conditionnelle d'une classe.** La directrice a annoncé auprès des services de l'Inspection Académique une prévision de 127 élèves pour l'année prochaine. Les services de l'Inspection Académique ont décidé une fermeture conditionnelle, cela veut dire que la rentrée se fera à 5 classes. Madame L'inspectrice de

l'Education Nationale viendra compter les élèves dans chaque classe à la rentrée de septembre. Si le nombre est suffisamment élevé, l'école pourrait réouvrir la 6ème classe.

**Question des parents** : *Combien faudrait-il d'élèves en plus des prévisions pour réouvrir ?*

**Réponse de la directrice** : Il n'y a pas de seuil. La situation de l'école de Médréc sera comparée avec d'autres écoles similaires.

**Question des parents** : *Il y a-t-il des inscriptions de PS qui ne sont pas sur la liste d'Etat civil des enfants nés en 2016 ?*

**Réponse de la directrice** : Oui, pour le moment deux élèves qui n'étaient pas sur la liste d'Etat Civil ont été inscrits pour la rentrée de septembre 2019.

**Intervention des parents élus** : *La grande majorité des réponses que nous avons reçues lors de la préparation du conseil d'école concerne évidemment la fermeture conditionnelle d'une classe de l'école.*

*Nous faisons le constat que cette fermeture porte un coup non négligeable au dynamisme de la commune (réhabilitation du centre bourg, énergie de la CSF ou de l'APE, journée citoyenne, renaissance d'une association de commerçants, association des métiers du pôle médical pour trouver un médecin...). C'est d'autant plus vrai que c'est la troisième fermeture en deux ans, ce qui est une très mauvaise publicité pour notre commune.*

*Les parents d'élèves souhaitent activement montrer leur attachement à leur école. Est-ce que la mairie et l'équipe pédagogique nous soutiennent ? Que peut-on mettre en place, d'ici la rentrée prochaine, pour démontrer cet attachement et pour que cet épisode ne se répète pas ?*

**Précisions des parents** : Cela va être difficile de se battre sur le terrain des effectifs. Il y a la crainte de moins attirer les gens sur la commune de Médréc. Les parents désirent montrer qu'ils ne sont pas d'accord avec la fermeture conditionnelle. Il y a de vrais enjeux pour la commune de conserver cette classe, cette école. Davantage d'élèves dans les classes peut ne pas convenir aux parents. Ils souhaitent réagir à cette fermeture. La commune essaie de se dynamiser. Les parents veulent montrer leur soutien et demandent à la mairie comment elle peut les soutenir.

**Intervention de M. Bougeard** : Il n'y a pas eu d'échanges particuliers sur cette question car nous l'avons appris peu de temps avant le dernier conseil municipal.

Les parents souhaitent faire un courrier aux services de l'Inspection Académique pour montrer qu'à Médréc on a envie que cela fonctionne. Ils réfléchissent à ce qui pourrait être mis en place pour qu'une fermeture ne se reproduise pas.

**Intervention des parents élus** : *Pour conclure sur ce thème, nous souhaiterions savoir ce que cette fermeture implique pour les ATSEM : les effectifs dont nous avons connaissance justifient la conservation de deux postes. Qu'en est-il ?*

**Intervention de la municipalité** : La question ne se pose pas aujourd'hui.

Mme Macé a eu un entretien téléphonique avec la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) à ce sujet. Un entretien est prévu avec les ATSEM sous peu.

## 5- Inscriptions des enfants de moins de deux ans et demi

Pour rappel, les règles actuelles sont les suivantes :

### Inscriptions en maternelle :

#### - Elèves de la commune :

- règle actuelle : inscription à partir des deux ans et demi révolus pour l'école publique
- règle souhaitée : inscription à partir de deux ans pour qu'il y ait une équité entre les deux écoles de la commune

#### - Elèves hors commune qui n'ont pas accès à une école publique dans leur commune :

- règle actuelle : inscriptions à trois ans révolus excepté si la commune de l'enfant accepte de verser les subventions pour la scolarité avant les trois ans de l'enfant.

*Historique : Le conseil d'école avait déjà demandé à ce que cette règle soit revue lors du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018, le 29 mars 2018. La municipalité avait indiqué lors du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018 que la question n'avait pas été encore soumise au vote du conseil municipal.*

*L'équipe enseignante avait demandé, lors d'une entrevue avec M. Le Maire et M. Bougeard, à ce que cette règle d'inscription soit modifiée pour permettre un peu plus de souplesse (inscription des élèves de deux ans et 5 mois en septembre par exemple) et pour garantir une équité de traitement entre les deux écoles de la commune. Ainsi, les parents pourraient faire un vrai choix. Cette demande avait été bien accueillie par les personnes présentes à la réunion et cela a été mis à l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 5 novembre.*

*Lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019, le 6 novembre, M. Bougeard avait indiqué qu'il y avait eu un vote et que le contre l'avait emporté.*

L'équipe enseignante interroge M. Bougeard, adjoint au maire, sur les conditions dans lesquelles s'est passée la prise de décision de novembre dernier indiquant que l'école publique ne pouvait inscrire des enfants âgés de moins de deux ans et demi. Il n'en est pas fait mention dans le compte rendu du conseil municipal du mois de novembre.

**Intervention de la municipalité** : Cette question a été lue en questions diverses.

M. Bougeard va en reparler à M. Le Maire. On pourra peut-être le remettre en point précis à un prochain conseil municipal.

**Intervention des parents** : La donne est différente cette fois-ci, il y a une fermeture conditionnelle. Ce ne serait pas un bon message. Quels sont les arguments de la mairie ? Les parents élus demandent à ce que cette question soit mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Les parents élus pensent écrire un courrier à la mairie.

Serait-il possible de rencontrer le conseil municipal ? Il ne faut pas que cela soit perçu comme un conflit. Les parents souhaiteraient avoir un échange sur le dynamisme de l'école avec la municipalité.

M. Bougeard va parler de tout cela avec M. Le Maire et tiendra les parents d'élèves au courant.

## **6- Bilan des décisions du dernier conseil d'école**

### **Question de la sonnette à l'entrée de l'école.**

La sonnette continue à dysfonctionner. Où en sont les devis concernant un éventuel visiophone ?

**Réponse de la municipalité** : Nous allons voir avec M. Manivel pour le devis.

### **Informatique**

La classe de Mme Verrier a demandé un Vidéo Projecteur Interactif lors du dernier conseil d'école.

**Réponse de la municipalité** : C'est noté.

M. Pouzet, informaticien, est venu pendant les vacances pour différents travaux :

- Installation d'un switch dans la classe de Mme Verrier. Ce switch permet la connexion de 8 équipements (ordinateur, chariot ENR, imprimante)
- Remplacement de la borne WiFi du charriot ENR. Les tests avec ce nouveau point d'accès révélaient une couverture améliorée, même portes fermées, sans atteindre toutefois la totalité du bâtiment. A l'utilisation, la connexion saute encore très souvent.
- Installation d'une baie de brassage dans la classe 6 de Madame GUIODO.

Mme Guido signale qu'il y a toujours un problème de Wifi.

### **Alarme dans la salle des maîtres**

Dernier conseil d'école : Il faudrait prévoir de mettre un détecteur d'alarme dans la salle des maîtres car c'est là qu'est stocké le matériel informatique.

**Réponse de la municipalité** : A voir

### **Fenêtres**

Dernier conseil d'école : Plusieurs fenêtres de l'école ont des clanches qui ne fonctionnent plus, soit la fenêtre ne peut pas se fermer soit elle ne peut pas s'ouvrir.

**Réponse de la municipalité** : 3 fenêtres ne fonctionnent plus.

*Pour raison de garantie, il faut faire venir une entreprise, les délais de livraison des pièces est assez long.*

*C'est très difficile de faire venir une entreprise pour changer les 3 clanches des fenêtres.*

### **Bancs et table pour les enfants pour la cour élémentaire**

Dernier conseil d'école : Le conseil d'enfants de l'année 2017-2018 avait demandé l'achat de bancs et d'une table pour aménager un "coin calme" dans la cour de l'élémentaire. C'était en cours de devis lors du dernier conseil d'école.

**Réponse de la municipalité** : Ce sera installé pendant les vacances d'Avril.

#### **Grillage séparant les deux cours**

La possibilité de mettre une barrière de séparation des deux cours était en cours de réflexion.

**Réponse de la municipalité** : Cela devait être Avril mais les devis doivent être refaits car il va falloir faire appel à une nouvelle entreprise.

#### **Récupérateur d'eau**

Où en est l'installation du récupérateur d'eau ?

**Réponse de la municipalité** : Ce sera installé pendant les vacances d'Avril.

#### **Jointure des toits**

Les classes des CP/CE1 et CM1/CM2 ont été deux fois un peu inondées l'année dernière.

**Réponse de la municipalité** : Le fond était bouché, il y avait un problème de gouttières.

#### **Travaux peinture**

Le couloir de la maternelle et le hall d'entrée ont été repeints. Un grand merci aux agents et à la municipalité.

Pendant les vacances d'avril, il est prévu que la classe de TPS-PS-MS et le reste du couloir (côté classe des PS-GS) soient repeints.

Les enseignants précisent qu'il faudra prévoir de refaire la peinture dans la garderie élémentaire dans les années à venir.

#### **Portes rouges**

Les enseignants signalent qu'elles ferment difficilement.

**Réponse de la municipalité** : Cela a été vu.

### **• 7- Travaux, matériel, investissements**

#### **Enceintes à fixer dans la salle de motricité.**

M. Bougeard demande à Mme Guido de voir cela avec les agents techniques.

### **8- Questions des parents**

**Garderie** : *Il y a tout d'abord une question sur l'accueil des enfants à la garderie, le matin. Il s'agit d'une demande de prise en charge effective des enfants à 7h15. Ce n'est pas un problème de ponctualité de Paulette Esnault, plutôt du fait qu'elle arrive effectivement à 7h15, ce qui retarde de 5-10 minutes la prise en charge effective des enfants.*

**Réponse de la municipalité** : Cela va être vu avec Paulette Esnault. Un accord a déjà été trouvé avec les familles concernées.

**Restaurant scolaire** : *Evolution du projet mené autour du restaurant scolaire, suite à la réunion des acteurs des deux écoles et du personnel du restaurant scolaire.*

Cette réunion a eu lieu le 5 février. Étaient présents les parents élus des deux écoles, des enfants des deux écoles, les deux directrices, le personnel du restaurant scolaire et M. Bougeard. Les fonctionnements ont été exposés ainsi que les différents problèmes. Une réunion plénière aura lieu le 30 avril. Il faudra, lors de cette réunion, trouver des solutions aux problèmes. Les délégués des enfants ne participeront pas à cette prochaine réunion. Mme Guido va faire parvenir aux parents élus le compte rendu du conseil d'enfants dans lequel sont exposées les propositions des élèves de l'école .

**Restaurant scolaire** : *Réflexion et remise à plat des règles en vigueur (inscription, modification, facturation, demande de justifications) qui sont actuellement insatisfaisantes. Il y a une impression qu'il y a un système très fermé.*

**Réponse de la municipalité** : Ces règles sont établies surtout dans un soucis de commande des denrées. Le logiciel demande en début d'année les règles d'inscription, elles ne peuvent être modifiées ensuite.

**Intervention des parents** : Les parents demandent une remise à plat des règles en vigueur. Ils demandent également de la souplesse, ce n'est pas nécessaire de devoir justifier avec un certificat médical. Il y a un risque de générer des inégalités car certains n'osent rien dire lorsqu'on leur en demande un.

**Réponse de la municipalité** : Une réflexion va être menée là-dessus.

**Restaurant scolaire** : *Nous avons appris le prochain départ à la retraite de l'agent responsable à la cantine et nous nous sommes interrogés sur les intentions de la mairie suite à ce départ. Quelle est la réflexion menée autour de ce départ ?*

**Réponse de la municipalité** : La réflexion est en cours.

**Actualités** : *Nous nous inquiétons de ce que nous entendons actuellement sur l'école du socle et nous aimerions en savoir davantage sur cette loi Blanquer. Quelles seront les conséquences pour notre école ?*

*Les parents souhaitent voir noter leur questionnement sur ce point sur ce compte rendu.*

La directrice indique que le projet de loi a été étudié à l'Assemblée Nationale et qu'il va maintenant être étudié au Sénat. Elle explique qu'il y a une différence entre l'École du Socle et les Établissements des Savoirs Fondamentaux.

**Communication avec les parents élus** : [conseil.ecolemedreac@gmail.com](mailto:conseil.ecolemedreac@gmail.com)

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

Le secrétaire de séance Nicolas Bonnaire

